

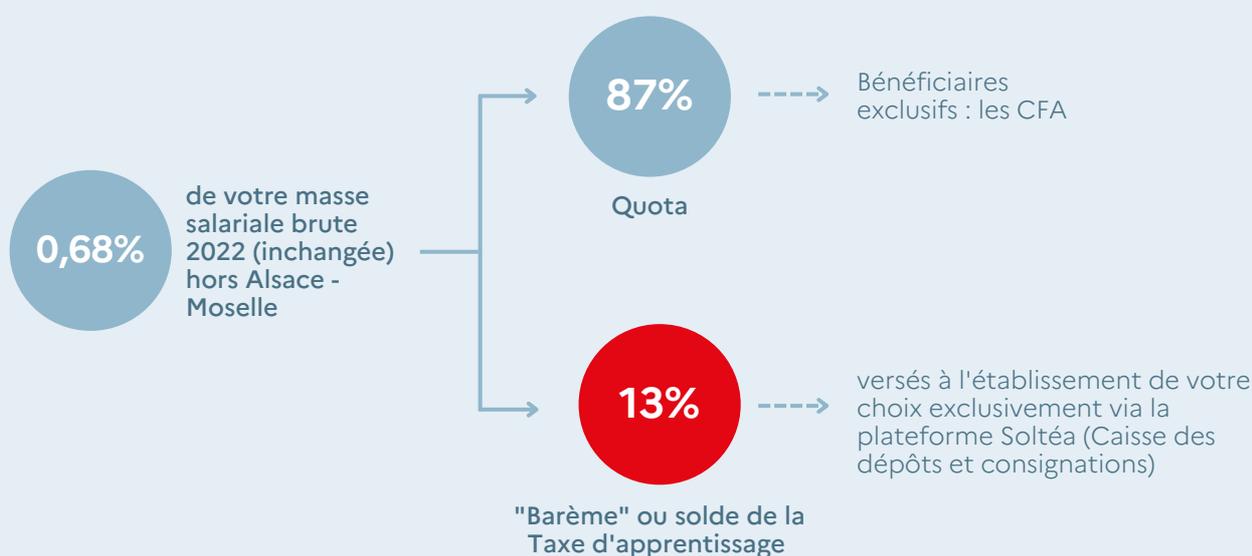
Taxe d'apprentissage : Mode d'emploi 2023

Le GRETA Ardèche Drôme - CFA peut bénéficier de votre versement de la taxe d'apprentissage par le biais de notre organisme gestionnaire le Lycée Polyvalent Algoud-Laffemas.

Cette taxe est utilisée pour acquérir du matériel et/ou des logiciels professionnels, et pour financer des activités pédagogiques particulières et innovantes.

Destiner votre taxe au GRETA Ardèche Drôme - CFA, c'est le moyen de convertir un impôt en investissement pour l'avenir !

COMBIEN DEVEZ-VOUS VERSER EN 2023 ?



Quand verser le solde de votre taxe d'apprentissage ?

Dès le **25 Mai 2023**, choisissez l'affectation du solde de votre taxe sur la plateforme Soltéa.

Contact

GRETA Ardèche Drôme :
cfa@greta-ardechedrome.fr
04 75 82 37 90

Le GRETA Ardèche Drôme peut bénéficier de votre versement de taxe d'apprentissage via le Lycée Algoud-Laffemas avec le code UAI :

0261505V



Comment affecter votre taxe d'apprentissage ?

Les évolutions :

En 2023, les modalités de collecte du solde de la taxe d'apprentissage évoluent.
Dès le 25 Mai 2023, connectez-vous sur la plateforme Soltéa.

Les 5 étapes clés :

1 Sur le site net-entreprise.fr : je crée un compte ou je m'identifie. Je déclare et paie la Taxe via la DSN d'avril 2023 **du 5 au 15 mai 2023**.

2 Avec les mêmes identifiants je me connecte sur la plateforme [Soltéa](https://soltéa.fr).



3 Grâce au moteur de recherche de la plateforme, je cherche et je sélectionne Lycée Algoud-Laffemas 0261505V
(Recherche possible par nom, code UAI ou localisation)

4 J'affecte le pourcentage de mon choix au Lycée Algoud Laffemas qui effectuera le transfert au GRETA Ardèche Drôme, qui dépend de cet établissement scolaire.

Les versements en direct à l'établissement, au titre de solde de la taxe d'apprentissage (par virement, chèque ou carte bancaire) ne sont plus possibles.

5 Une fois le versement effectué, j'adresse un mail au GRETA Ardèche Drôme afin que nous reconnaissons le versement :

cfa@greta-ardechedrome.fr

Donnez du sens à votre contribution :
Soutenez le GRETA Ardèche Drôme !

Donnez du sens à votre contribution :
Soutenez le GRETA Ardèche Drôme !

COMMENT SERA UTILISÉE LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2023 ?

- Achat d'ordinateurs pour les stagiaires en informatique et en tertiaire
- Achat de matériel pour les formations santé-social
- Achat de machines et outils pour les formations du secteur industriel
- Déploiement d'outils, de formations hybrides ou 100% distancielles : plateformes d'enseignement, virtualisation, forums en ligne...
- Nouveaux projets pédagogiques adaptés aux nouvelles technologies : visioconférences avec des professionnels du secteur ; challenges virtuels ; etc.



En soutenant le GRETA, vous soutenez
la formation professionnelle et l'insertion des jeunes
en Drôme-Ardèche !

